



Entretien des berges et talus 2022-010

Référence de l'Avis de Marché :

Profil acheteur : 28/03/2022
Site BOAMP : 28/03/2022 N° 22-44735
Site Marché Online : 29/03/2022 N° AO-2214-0968
JOUE :

Référence de publication rectificative :

Support BOAMP : 30/03/2022 N° 22-46167
Support Marché Online : 31/03/2022 N° AO-2214-2232
Parution n° du date

Numéro du marché : 2022-010

Identification du pouvoir adjudicateur :

Mairie de Lescar
Hôtel de ville
Allée du bois d'Ariste - CS70488
64238 Lescar Cedex

Tél. +33 (0)5 59 81 57 00
Fax. +33 (0)5 59 81 57 01
Courriel : contact@lescar.fr
Site profil acheteur : www.demat-ampa.fr

Personne habilitée à signer le marché : Madame la Maire, Valérie REVEL

Objet du marché : Entretien des berges et talus

Type de marché : Services

Type de procédure : MAPA

Classification CPV : 77312000 / 77312100-0

Lieu d'exécution : Ville de L'ESCAR

Lieu de livraison :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus :

Valeur technique analysée au vu de la note méthodologique - Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution du marché :5 points - Méthodologie et organisation pour chaque type d'intervention :15 points - Moyen mis en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et des biens lors des interventions : 5 points	25/100
Prix au vu du BPU	70/100
Performance en matière de protection de l'environnement analysée au vu de la note environnementale	05/100

Valeur totale finale en HT (du marché ou du lot) : 95 000 € HT

Intitulé et numéro ou du lot attribué :

Date d'attribution du marché : 19/05/2022

Nom et adresse du titulaire :

Croix Rouge Insertion Béarn Solidarité
Avenue Santos Dumont
64230 LESCAR

05 59 84 21 80

bearnsolidarite@croix-rouge.fr

Siret : 751 703 430 00 197

Nombre d'offres reçues : 1 offre

Sous-traitance : Oui Non

Si oui, valeur de la sous-traitance :

En cas de concours :

Nombre de participants :

Nombre de participants étrangers :

Montant de la prime allouée :

Autres infos : Marché réservé aux SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) selon l'article L2113-13 du code de la Commande Publique.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction du recours :

L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal Administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP543, 64010 Pau cedex.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 mai 2022